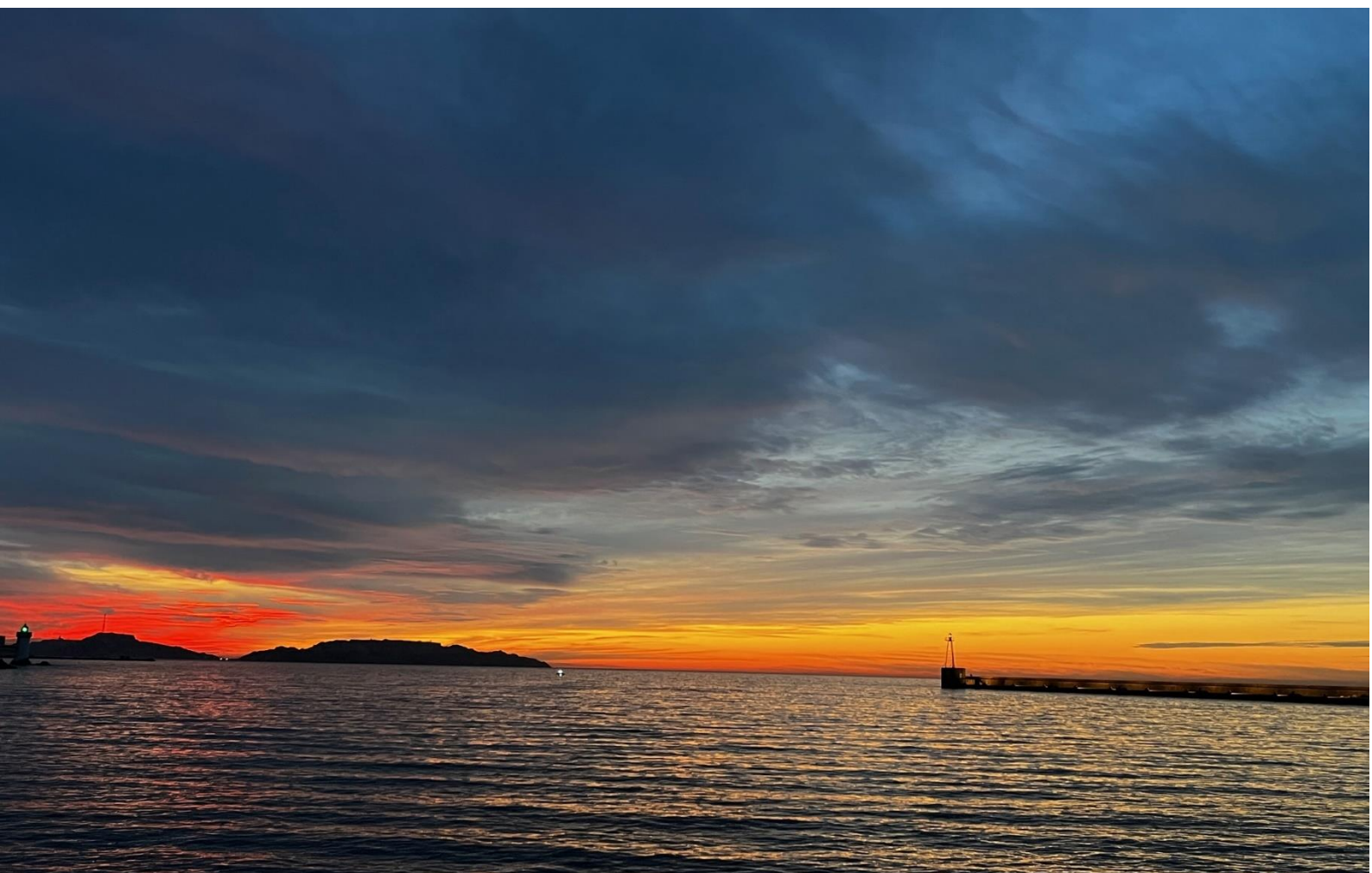


DECLARATION DE MARSEILLE

AVRIL 2024



ENGAGEMENTS DES AUTORITES
DECENTRALISEES DE
MEDITERRANEE

LOGOS DES SIGNATAIRES



**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**



**Agència Catalana
de l'Aigua**





NOUS, AUTORITES DECENTRALISEES DE MEDITERRANEE, PARTONS DES CONSTATS SUIVANTS :

Le changement climatique s'accélère et l'eau en est un des premiers marqueurs. L'évolution erratique du climat de la planète n'est pas la seule cause : la croissance démographique, la surpopulation urbaine, la concentration touristique, l'augmentation des niveaux de vie, les déchets de toutes sortes et la consommation excessive pèsent de plus en plus lourdement sur la sécurité des ressources en eau. L'humanité connaît le risque imminent d'une crise mondiale de l'eau, ressource vitale pour la vie humaine et essentielle pour le bien-être des populations, les écosystèmes et la qualité du cadre de vie, les systèmes de production et la création de valeurs.

Face à ces constats, il est impératif de reconnaître que l'eau, au-delà d'être une ressource, est un droit humain fondamental et un bien commun pour toute l'humanité. Insuffisamment proclamé, inégalement respecté et inéquitement mis en œuvre, l'eau est l'un des services publics essentiels qui, au-delà des besoins de la vie quotidienne, est un élément primordial de la dignité humaine, et qui, mal géré, peut venir renforcer les inégalités socio-économiques.

En Méditerranée, le changement climatique plus intense et plus rapide qu'ailleurs, doublé d'inégalités géographiques avec 85 % des réserves en eau situées sur la rive nord, pose, avec un risque de conflictualité de plus en plus aigu, les questions liées à l'eau : sa suffisance, sa disponibilité, sa qualité et son partage. Dans tout le pourtour méditerranéen, les aléas climatiques s'intensifient en même temps que s'élèvent leurs probabilités. Des périodes d'inondations succèdent à des conditions de stress hydriques, accélérant la dégradation des écosystèmes et par là même les capacités de régulation de l'eau.

Ces défis soulignent la nécessité urgente d'une action collective sur l'ensemble de la région pour protéger et garantir un accès équitable à l'eau pour tous, en particulier pour les communautés les plus vulnérables.

Les autorités locales et régionales de Méditerranée jouent un rôle crucial dans cet engagement, étant donné leurs responsabilités croissantes en matière de gestion de l'eau et de prévention des catastrophes sur l'ensemble des territoires.

En termes de politiques publiques dédiées à la gestion de l'eau, l'échelon territorial confirme sa légitimité, sa compétence, son expertise et sa capacité d'action.

REAFFIRMONS LA PERTINENCE DE L'ECHELON DECENTRALISE

EMERGENCE GENERALISEE DES PROCESSUS DE DECENTRALISATION

Dans le contexte global de décentralisation en Méditerranée, il devient indispensable de continuer à doter les autorités décentralisées d'un rôle et de moyens en termes de gestion intégrée de l'eau et de l'assainissement et, au-delà, en termes d'aménagement du territoire, de développement économique, de cohésion sociale. Toutes ces compétences sont convoquées dans la gestion de l'eau et sont, en retour, largement impactées par l'état de l'eau.

CONNAISSANCE GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DES TERRITOIRES

Les autorités sont à même d'adopter une approche de proximité, efficace pour répondre à la demande en eau aux échelles locale et régionale et mettre en oeuvre les mesures d'atténuation et d'adaptation nécessaires face aux mutations internes et externes. Une gestion équitable, efficace et durable des ressources en eau et des services requiert une approche intégrée, une action coordonnée et une responsabilité partagée par les différents niveaux de gouvernance.

Tout commence par la connaissance, pour partie scientifique, pour partie expertise intime du territoire et de la culture du risque local : les autorités décentralisées disposent de la connaissance-terrain des ressources en eau. Celle-ci est assurée par des données nationales fiables, mais doit être corrélée à la comptabilisation locale des prélèvements, à la remontée en temps réel des informations sur les niveaux des nappes, l'état de l'ensemble des écosystèmes ressources, y compris les ressources non-conventionnelles, et à la connaissance de l'état physique des réseaux. C'est aux autorités décentralisées qu'il revient de mettre en place une évaluation des contraintes internes et externes qui pèsent sur les ressources locales en eau et sur la biodiversité aquatique afin d'identifier les principaux défis liés à leur préservation et à leur usage.

C'est en local que l'on peut protéger les eaux de surface et les eaux souterraines, que l'on peut engager une gestion intégrée, décentralisée et participative de l'eau, mais aussi des écosystèmes et des ressources naturelles connexes. L'expertise et l'action développées par le niveau local impactent positivement la résilience des systèmes de ressources hydriques à travers, notamment, une veille sur les infrastructures et des propositions relatives à l'aménagement du territoire.

GOVERNANCE MULTI-ACTEURS

L'anticipation des crises suppose des visions partagées et des cadres de cohérence pour orienter l'action des uns et des autres. Les autorités décentralisées sont ces acteurs de l'assemblage et de la gouvernance collective des écosystèmes des acteurs de l'eau.

En termes de gestion de l'eau et de l'assainissement, les collectivités territoriales méditerranéennes sont présentes partout. Très souvent, elles sont donneurs d'ordre et initiateurs de délégations de service public, acteurs de proximité en lien direct avec les usagers, gestionnaires de l'urgence en cas de crise, régulateurs des conflits d'usages entre différents utilisateurs, contrôleurs de la légalité. Elles s'affirment comme les chefs de file d'une gouvernance multi-acteurs, par sous-bassins en partenariat avec les Agences de l'eau ou de bassins existantes. Elles instaurent un dialogue avec toutes les parties prenantes au niveau local et régional afin d'identifier une vision commune aux principaux acteurs dans le but de définir les priorités locales et les plans d'action à appliquer dans le secteur de l'eau. La définition d'objectifs et de cibles mesurables adaptés aux territoires avec un suivi pour rendre compte des stratégies et des actions est mise en œuvre par les autorités décentralisées.

Leur rôle de prescripteur en termes de gestion de la demande comme de l'offre est essentiel à travers des systèmes de mesures, des améliorations de réseaux, une tarification adaptée et des instruments financiers et fiscaux ou encore des incitations à adopter des systèmes innovants. Il consiste également à préserver ou à réactiver l'utilisation de systèmes traditionnels de gestion de l'eau, considérés comme un patrimoine culturel et technologique précieux notamment en ce qui concerne le captage des eaux de pluie.

Plus largement, les choix d'allocation de l'eau appellent des solidarités locales et inter-territoriales, comme entre les zones urbaines et rurales, de façon à garantir la production agricole et prévenir l'exode rural, ou encore entre les régions déficitaires et excédentaires en eau que seules les collectivités territoriales sont en capacité de négocier.

La résilience de chaque territoire passe par leur capacité à optimiser ces équilibres et ces solidarités. Elle pose des choix politiques, dont la soutenabilité est sous-tendue par le degré d'adhésion des acteurs, mais aussi plus largement des citoyens. La gouvernance multi-acteurs est démultipliée par la co-production citoyenne, laquelle caractérise un enjeu démocratique fort.

ENGAGEMENT CROISSANT DES AUTORITES DECENTRALISEES

Au-delà de leur engagement croissant dans l'approvisionnement en eau et dans les services d'assainissement, les autorités locales et régionales s'impliquent dans la lutte contre les mauvaises pratiques et l'usage inefficace de l'eau. Les politiques décentralisées jouent un rôle important sur la sobriété des usages, l'irrigation agricole, la désimperméabilisation des sols, la pollution et dépollution ainsi que la dégradation-restauration des écosystèmes aquatiques. Elles disposent d'une influence sur la sensibilisation des populations à un usage rationnel de la

ressource, sur l'évolution du système productif dans toutes ses composantes -touristique, industrielle et agricole-, qui impactent fortement les questions de l'eau. Elles mettent en oeuvre des plans d'action pour améliorer les services de l'eau et de l'assainissement et accroître la capacité d'adaptation locale et régionale face aux changements mondiaux.

Les actions entreprises mobilisent au-delà du domaine de l'eau et touchent à d'autres secteurs : déchets solides, énergies, transports, biodiversité.... pour inviter à une réelle transversalité, au renforcement des synergies entre les services, à une approche holistique de planification stratégique pour des territoires résilients et actifs dans la transition écologique, économique et sociale. Une telle approche intégrée doit conduire à favoriser simultanément l'apparition d'une culture de l'eau, des pratiques partagées entre acteurs ainsi que des visions à long terme et des outils adaptés pour l'action, y compris d'urgence.

Ces actions sont particulièrement opportunes en ce qu'elles organisent des dynamiques territoriales multi-acteurs en Méditerranée, impliquant les autorités décentralisées et des organisations de la société civile, des entreprises et des startups, les milieux universitaires et les étudiants.

ORIENTONS NOTRE ACTION VERS :

LEVIER 1 CONNAISSANCE ET DISSEMINATION

AIDE A LA DECISION

La connaissance devient de plus en plus complexe pour une aide à la décision de plus en plus technique dans un monde en rapide mutation. La donnée est corrélativement scientifique et sociale. Les modèles de simulation recourent à l'intelligence artificielle, à la mémoire des habitants et aux récits collectifs en capacité d'éclairer l'avenir. Alors que la connaissance des systèmes gravitaires de l'eau ont duré plusieurs millénaires, aujourd'hui il s'agit de monitorer en temps réel, des données et usages multiples.

CULTURE DU RISQUE PARTAGE

La connaissance doit être diffusée pour recueillir une adhésion massive nécessaire à la création « d'une culture partagée du risque » en sensibilisant et en diffusant des informations pertinentes sur les risques liés à l'eau auprès des différentes parties prenantes et auprès du grand public. La co-construction de solutions sera articulée à l'aide d'approches prospectives et d'outils participatifs. Les solutions ne sont jamais univoques et la technique ne résout pas tout. Derrière les choix techniques se posent des choix sociaux, et le moment est venu de mettre en œuvre une véritable démocratie de l'eau.

Pour ce faire, les autorités décentralisées méditerranéennes peuvent s'appuyer sur les groupements de collectivités locales telles que l'AVITeM, MedCités ou CGLU ainsi que sur des structures associatives professionnelles telles que l'IME.

LEVIER 2

TRAJECTOIRES

D'ADAPTATION DYNAMIQUES

PLANIFICATION SPATIALE ET METHODOLOGIE

En tenant compte des scénarios d'évolution de la sécheresse et des événements climatiques extrêmes, il est utile de reconsidérer les besoins réels et les usages, de requestionner l'adaptation, à travers, notamment, l'efficience de la dynamique urbaine au regard de la disponibilité de l'eau, dans un rapport renouvelé entre l'urbain et la nature.

Les autorités décentralisées consacrent de plus en plus d'attention à l'analyse des prévisions sur le climat, les changements démographiques et les autres transformations susceptibles d'affecter le cycle de l'eau et ses systèmes de gestion à l'échelle régionale et locale. Les collectivités régionales mettent en place des instances de partage concernant les connaissances acquises avec les acteurs locaux afin de les accompagner à interpréter leur impact sur le niveau local.

De façon générale, la gestion des ressources en eau est gérée aux niveaux gouvernementaux ou déconcentrés. Un lien reste ainsi à concrétiser avec la planification de l'aménagement du territoire : les autorités décentralisées doivent recevoir une place dans les instances de concertation des processus de gestion des ressources en eau.

Car l'eau s'impose comme le nouveau vecteur de la planification spatiale sur le long terme (vision 2050). L'eau conditionne et redessine les évolutions territoriales, parce que sans eau, rien ne vit. L'eau devient le fil conducteur de l'aménagement et des bio-territoires.

Le renouveau de la planification s'illustre également dans la méthode, à travers des expériences pro-actives qui combinent la vision avec les chemins stratégiques et les réalisations, qui fusionnent un ensemble de mesures d'adaptation variées, prenant en compte les caractéristiques des territoires, les capacités et les opportunités locales.

PRESERVATION DE LA RESSOURCE

N'empirons pas la situation ! Limiter la dégradation de la ressource en eau, qualitativement et quantitativement, suppose la conservation des sources d'eau, la protection des milieux, l'entretien et la rénovation des ouvrages de protection et de transfert existants afin de prévenir les risques liés à leurs défaillances, mais aussi la lutte contre les pollutions dans le milieu récepteur, sachant qu'en Méditerranée les systèmes d'assainissement sont globalement insuffisants ou

obsolètes et doivent être développés et modernisés afin d'être en mesure de les transformer en systèmes ressources en eau, énergie, fertilisants et de suivi de santé publique, comme cela a été démontré pendant la période de pandémie Covid-19.

Optimiser la consommation en fonction des besoins réels à travers une véritable prise de conscience des populations, revisiter les choix d'allocation et les usages : lutter contre le gaspillage, trouver des solutions de frugalité (solutions très opérationnelles telles que l'utilisation des solutions de REUT pour les arrosages, recherche et réduction des fuites, efficacité des réseaux qui suppose la mise en œuvre d'une politique de renouvellement systématique des réseaux et des ouvrages en général, etc).

La dimension de l'assainissement doit être intégrée dans la planification locale et régionale et liée à d'autres acteurs comme le système d'utilisation et d'évacuation des eaux pluviales, le traitement et de réutilisation des eaux usées et la gestion des déchets. Ainsi, l'assainissement doit, dans la mesure du possible, être mis en œuvre dans le cadre de processus décentralisés et soutenus par l'éducation publique et par des campagnes de sensibilisation visant à améliorer l'hygiène domestique.

La dynamique est maintenant largement engagée. Elle a commencé à infuser les comportements des citoyens, acteurs de cette préservation de la ressource, notamment par la réduction de la consommation en eau.

DIVERSIFICATION DE LA PRODUCTION

Diversifier les solutions de ressources est devenu chose courante en Méditerranée du fait de l'impact de l'évolution démographique et de l'amélioration des niveaux de vie associés aux changements climatiques. La plupart des pays méditerranéens, à l'exception de la France et des pays des Balkans, pratiquent déjà la mixité de la ressource depuis plusieurs années (REUSE et dessalement).

La diversification de la production s'inscrit dans les 4 piliers de la gestion de la ressource :

- connaissance et protection des ressources naturelles en eaux de surface et souterraines
- sobriété dans les usages par rapport aux besoins réels
- efficacité et performance des systèmes de distribution
- mixité des ressources.

Si la réutilisation des eaux usées traitées reste une priorité en même temps que l'amélioration des rendements de réseaux agricoles et urbains, les solutions de dessalement permettent de faire face à l'impact de plus en plus rapide des changements climatiques sur les ressources naturelles. C'est notamment le cas en Catalogne, considérée comme l'une des régions de Méditerranée les plus développées sur le plan Gouvernance, Management et Technologique en matière de gestion des ressources en eau. La sécheresse qui dure depuis plus de 3 ans est venue à bout des solutions « classiques » de bonne gestion de la ressource en termes de d'offre comme de demande.

Reste la mise en œuvre de transferts de ressources d'une région à l'autre. Dans plusieurs régions du nord et du sud, les transferts d'eau des territoires ressources, bassins versants à haute

hydrométrie, vers les territoires plus démunis construisent une solidarité interterritoriale et/ou interrégionale.

La création d'une Macro-Région euroméditerranéenne au niveau de l'Union Européenne peut permettre de réaliser une avancée significative en la matière. Celle-ci pourrait ensuite développer une coopération avec les autres pays méditerranéens dans le cadre de la politique de voisinage de l'UE décentralisée au niveau de la Macro-Région.

LEVIER 3

GOUVERNANCES LOCALES ET MODELES FINANCIERS SOLIDAIRES

GOUVERNANCE COLLECTIVE DE L'EAU

La gouvernance collective de l'eau tant au plan local, qu'au plan international est essentielle. La gouvernance est simultanément politique (le fait des élus) et technique (le fait des fonctionnaires et acteurs en charge).

Elle est à la fois verticale, c'est à dire interinstitutionnelle au sein d'un territoire (Etat- programmes nationaux, Région, Métropoles, Départements, Villes) et interrégionale. Elle est également horizontale et sollicite la participation de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux et celle des citoyens/usagers, quelques soient les usages.

MECANISMES FINANCIERS

La mise en œuvre de mécanismes financiers et de schémas de régulation innovants facilite l'accès des autorités locales et régionales au financement direct, afin de répondre aux besoins identifiés pour les infrastructures locales de l'eau et de l'assainissement, pour répondre aux impératifs de tous, en particulier des plus pauvres, pour permettre enfin l'adaptation aux changements mondiaux.

L'accès à une eau de qualité et aux services d'assainissement comporte des coûts. Une gestion des services d'eau et d'assainissement permettant d'accéder à l'eau et à l'assainissement en quantité et qualité suffisante doit être assurée à un coût supportable et équitable, notamment en adaptant les mécanismes de recouvrement des coûts pour les populations les plus démunies.

Afin de pouvoir bénéficier de financements directs, les collectivités doivent être capables de démontrer leur autonomie financière afin d'obtenir la confiance des bailleurs, grâce au niveau de performance des services, qu'ils soient gérés en régie directe ou en PPP à travers des contrats de délégation de services publics.

UNE COOPERATION MEDITERRANEENNE PLACEE AU CŒUR DES POLITIQUES D'ADAPTATION

La question de l'eau est une question politique, virtuellement conflictuelle, qui met potentiellement les territoires en concurrence. La coopération territoriale à l'échelle méditerranéenne est une autre perspective. La coopération des territoires et des villes est un véritable levier pour l'avenir d'une Méditerranée commune. L'idée consiste à placer la coopération méditerranéenne au cœur des politiques d'adaptation car plus l'échelle de gestion devient une échelle de proximité plus les connexions sont importantes. Rappelons que la coopération porte sur chacun des trois leviers précités.

Un premier niveau de coopération, est l'organisation d'échanges sur les bonnes pratiques, sur la transférabilité des solutions, sur la diffusion de normes ou encore sur l'élévation des compétences. La Méditerranée veut transmettre et apprendre beaucoup des autres, pour être meilleure ensemble que toute seule !

Un second niveau, encore inexpérimenté de coopération, pourrait se traduire par un projet méditerranéen partagé sur les connaissances et les bonnes pratiques relatives à la gestion des ressources en eau. Ce serait un projet qui donne une vision, un projet stratégique avec une tactique, un projet qui aurait comme cheffes de file les autorités locales et régionales, dans un rapport de coopération interterritorial et interacteurs. Un projet à l'échelle de la Macro-région, périmètre territorial et politique, qui apparaît particulièrement pertinent pour des raisons d'anticipation, de planification commune mais également pour des raisons de solidarité.

La coopération internationale entre autorités locales et régionales vise à atteindre des objectifs quantitatifs et qualitatifs des politiques de l'eau et d'assainissement en particulier à travers le financement de partenariats et de solidarités entre gouvernements locaux et régionaux.

Des projets structurés facilitent l'accès aux financements à l'échelle internationale, à travers la mobilisation des fonds internationaux (banques et agences de développement), des soutiens européens et de coopération décentralisée. L'unité minimale concernant les investissements dans le secteur tourne autour de la dizaine de millions, voire même de centaines de millions d'euros.

Ces financements nécessitent de gagner la confiance des bailleurs publics et/ou privés. Plusieurs solutions de gestion s'offrent aux collectivités (gestion publique ou privée) mais l'essentiel réside dans la qualité du service rendu au meilleur prix à travers la démonstration de la performance qui engendre la confiance, drainant les sources de financement des ouvrages.

RAPPELONS LES PREMIERS AXES D'ACTION IDENTIFIES SELON L'ETAT DES LIEUX ISSU DE LA JOURNEE DU 23 AVRIL

DIAGNOSTIC

La dynamique créée par le dialogue entre collectivités territoriales structure un espace de production politique qualifié « d'hydro-diplomatie », à la fois politique et technique. Comme cela a été évoqué lors du 5ème Forum Méditerranéen de l'Eau de Tunis (Février 2024), l'expérience de l'hydro-diplomatie développée à l'échelle des ressources transfrontalières (qui concerne la plupart des pays de la planète), doit pouvoir se décliner à l'échelle des régions d'un même pays, voire même des différents usages au sein d'un même bassin, d'une même région.

Cet espace devient impératif pour adapter les réponses à l'urgence du risque conjuguée à la bonne gestion de la ressource dans le long terme. Le changement climatique induit des conjonctions de phénomènes conduisant à une extrême vulnérabilité de zones désormais à risques et de plus en plus nombreuses et de surcroît de plus en plus impactées par les pollutions. Ces évolutions appellent à mettre en place des approches multirisques et des systèmes d'alerte précoce.

Dans le long terme, les échanges de la journée soulignent la nécessité de renforcer une chaîne d'actions à haute valeur ajoutée : la connaissance, la planification, l'innovation dans les solutions.

Le processus de décentralisation doit se poursuivre dans des contextes où la gestion de la ressource est encore souvent étatique et s'ouvrir à une régulation locale du marché de l'eau. La volonté de maintenir une équité sociale et territoriale sur la distribution d'eau et la production d'assainissement reste une approche fondamentale. Cette équité est basée en partie sur des péréquations financières et fiscales, mais également sur des solidarités.

DEFINISSONS NOS PREMIERS AXES DE PROJETS :

MESURES ET OUTILS D'ADAPTATION

Quatre axes d'amélioration ont été retenus lors de la rencontre de Marseille :

Mieux connaître et échanger

- Produire de la connaissance et la diffuser/partager grâce aux milieux scientifiques locaux et internationaux en s'appuyant sur les ressources des associations et des réseaux de collectivités territoriales. Instaurer des scénarios prospectifs pour 2050 et au-delà à l'échelle des bassins versants et de celle de la connexion des bassins versants à l'échelle méditerranéenne. Favoriser les échanges par l'installation d'ateliers de travail permanents entre universités et autorités locales.
- Mettre en place des benchmarks portant sur les méthodes, les techniques les modèles économiques et la gouvernance locale. Organiser des échanges sur la base des bonnes pratiques politiques, de management, financières, juridiques et techniques et sur les solutions diffusées, mais aussi sur les normes, sur l'élévation des compétences : portage d'ingénieries nouvelles, développement de formations à de nouveaux métiers qui vont du monitoring à la facturation.
- Mettre en place des plates-formes de données accessibles aux citoyens. Instaurer une journée annuelle de sensibilisation grand public. Sensibiliser les populations au sujet du patrimoine, notamment aquatique. Sensibiliser la jeunesse en développant l'éducation des enfants à la sobriété et au respect de la ressource.
- Evaluer en continu pour réorienter dans un processus agile l'ensemble des mesures instaurées.

Faire évoluer les logiciels d'intervention

- Mettre en place une stratégie de sobriété face à la raréfaction de l'eau, pour en concilier les usages et les faire évoluer en lien avec la coopération des acteurs. Réduire la consommation et les prélèvements pour un même usage et améliorer l'efficacité de l'usage, notamment agricole, industriel et urbain. Harmoniser les restrictions au niveau local en période de sécheresse, mettre en œuvre des mesures de crise partagées et acceptées.
- Renforcer le modèle Nexus eau-énergie- alimentation-écosystèmes comme une approche à adopter par les autorités locales. Mettre en place des outils pour transférer les pratiques usuelles vers des modèles Nexus. Diffuser les technologies reconnues pour réduire les pertes d'eau.

- Préférer les Solutions Fondées sur la Nature (les SFN) aux équipements « défensifs » et aux mesures traditionnelles de génie civil. Les SFN exploitent les fonctionnalités et la complexité des processus naturels en invitant à privilégier les écoulements naturels, à favoriser l'infiltration, à développer les techniques de drainage, réimplanter des haies, préserver les cours d'eau, leur débit et leur biodiversité et à accélérer leur restauration et celle des zones humides. Tout aussi efficaces que certains dispositifs mis en œuvre par le génie civil, elles sont considérablement moins coûteuses pour le même niveau de dommages évités.
- Entretien des infrastructures existantes et prévoir dans les budgets des services une ou des lignes spécifiques dédiées au renouvellement systématique des ouvrages réseaux, génie civil et électromécaniques. Ces coûts indispensables à une bonne gestion de la ressource doivent être couverts par une tarification adaptée, avec ou sans subventions ou péréquation, et par bassin.
- Créer de la valeur, notamment à travers l'innovation industrielle et les startups. Alimenter la R&D en favorisant la commande publique et volontariste. Favoriser la compétitivité et la connexité des universités et des technopoles à l'instar de ce que font certains pôles de compétitivité (tels que celui d'Aqua Valley soutenu par les deux régions Occitanie et Sud en France, avec une vision méditerranéenne).

Créer les nouveaux modèles économiques

- Identifier les modèles économiques efficaces et s'en inspirer. Partager les expériences sur les résultats des différents modèles de tarification
- Trouver une efficacité dans la gestion de l'eau en analysant les données pour faciliter les prises de décision en favorisant un prix juste et un contrat d'engagement écologique. Préserver le prix et la qualité de l'eau pour les usagers en conservant un équilibre financier pour le gestionnaire, à travers une politique de péréquation, une tarification sociale et des marges de manœuvre tarifaires à capter en fonction des contextes.
- Mettre en place les mesures des usages et des consommations à différentes échelles temporelles : tarification différenciée entre l'été et l'hiver. Récompenser une consommation responsable dans le cadre d'une approche sociale. Instaurer des bases de données fiables, partageables et standardisées sur un modèle méditerranéen : unification des méthodologies de relevés de données qui sont rendues publiques. Mettre en place un suivi digital des consommations dans les smart Cities.

Coopérer pour donner une visibilité méditerranéenne face aux problématiques liées à l'eau et faire de cet espace, un territoire d'inspiration et de projets

- Diffuser la connaissance comme axe de coopération en Méditerranée, via la mise en œuvre et/ou l'utilisation de plates-formes existantes d'échanges structurées. comme l'Observatoire mondial des ressources en eau qui associe de nombreux pays méditerranéens (IME).
- Faire de la Région, un pilote de la sobriété. Adapter les expériences, notamment à partir des savoirs locaux et les dupliquer.
- Promouvoir la coopération et la collaboration sud-sud, sud-nord et nord-nord et renforcer les solidarités en amplifiant les transferts entre bassins.

- Favoriser le rôle de la recherche dans la coopération.
- Communiquer et sensibiliser les différentes catégories d'usagers à une consommation raisonnée de la ressource correspondant aux besoins réels en commençant par monitorer systématiquement les usages. Bâtiments publics et institutionnels, écoles, collèges et lycées, centre sociaux, Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres d'Agriculture, Associations patronales et professionnelles,... C'est le rôle des collectivités territoriales, assistées des organismes spécialisés.

PROJETS IDENTIFIES

Faire de l'eau dans toutes ses composantes - disponibilité et accès à l'eau douce, risques de sécheresse et de désertification, inondations, montée des eaux, retrait du biseau salé, etc-, un programme prioritaire de la Macro-Région euroméditerranéenne. Un consortium d'acteurs de la coopération méditerranéenne comme l'Institut Méditerranéen de l'Eau, l'AVITEM, MedCités, le pS-Eau et CGLU pourraient être les animateurs d'un processus collectif de conception d'un projet de « résilience méditerranéenne de l'eau » et d'animation de sa mise en œuvre.

Une conférence annuelle des autorités décentralisées sera organisée par le consortium, alternativement dans différents pays méditerranéens afin de partager les savoirs et les développements de la coopération méditerranéenne et évaluer les nouvelles réponses managériales, financières, juridiques et technologiques déployées en Méditerranée. Cette rencontre annuelle aura également pour but d'apporter la voix des collectivités décentralisées lors des Forums méditerranéens et mondiaux de l'eau qui se tiennent tous les trois ans.

Plusieurs axes sont considérés comme des projets prioritaires :

La production de connaissance et d'évaluation des politiques publiques :

- Progression dans les données communes. Création d'un Atlas méditerranéen de l'eau à diffuser
- Processus communs d'évaluation des solutions

La mobilisation et la réorientation des fonds internationaux :

- Mise en place d'un Comité de financements méditerranéens et internationaux sur la thématique de l'eau et de l'assainissement
- Mobilisation des fonds verts au sein des programmes européens et euroméditerranéens, notamment pour le financement des solutions fondées sur la nature qui aujourd'hui n'ont pas de modèle économique. Promotion d'un Fonds global dédié à l'eau au niveau méditerranéen. L'enjeu consiste à ce que ces dispositifs de financement soient davantage connus et accessibles aux autorités décentralisées

La gestion des risques, avec la mise à disposition de l'outil d'alerte précoce sur le déclenchement des inondations et le management des inondations et des périodes de sécheresses : test et déploiement sur la base des expériences développées en France, Italie, Espagne, Maroc...

La promotion et l'accompagnement du développement de l'échelon décentralisé des coopérations, particulièrement pertinent pour ces thématiques eau-assainissement et de la notion de réciprocité qui s'opère dans ces partenariats. Valorisation du rôle d'acteurs spécifiques comme le pS-Eau, en tant qu'observatoire des dynamiques de la coopération décentralisée et non gouvernementale, impliquant des collectivités territoriales françaises sur les thématiques de l'eau et l'assainissement, en partenariat avec des collectivités locales et organisations de la société civile du sud de la Méditerranée.

CONFORTONS LES MESSAGES- CLES DU 5EME FORUM MEDITERRANEEN DE L'EAU (TUNIS 2024)



Messages clés de la Méditerranée au Forum Mondial de l'Eau de BALI 2024

L'eau pour les humains et la nature

Création d'un observatoire mondial des ressources en eau non conventionnelles et des énergies renouvelables.

Sécurité de l'eau et prospérité

Analyser les usages (besoins réels) en fonction de la capacité de mélange d'eau disponible avec un plan de protection et de régénération sur 30 ans.

➤ Les services publics d'assainissement deviennent des services de ressources

- Ressource en eau
- Ressource d'énergie
- Ressource d'engrais
- Ressource de contrôle sanitaire

Réduction et gestion des risques de catastrophe

Mettre en œuvre dans chaque région des outils modernes de connaissance et de prévision des impacts du changement climatique sur la gestion de l'eau (inondations et sécheresses) permettant l'adaptation et la gestion des risques.

Gouvernance, coopération et hydro-diplomatie

Développer des actions d'hydro-diplomatie transfrontalière et appliquer la méthode aux solidarités inter-bassins d'un même pays ainsi qu'aux conflits d'usage entre secteurs d'activité d'un même sous-bassin.

Financement durable de l'eau

Création d'un « Fonds Mondial pour l'Eau » dans chaque région du monde et dynamisation des financements mixtes pour faire face à l'ODD6 grâce à la prise de conscience du « Risque Eau » par les grands consommateurs d'eau (empreintes eau).

Connaissance et innovation

Prioriser les innovations, les solutions technologiques et réglementaires, adaptées pour produire plus et consommer moins. Protection des ressources, Mix-hydrrique, Sobriété et Performance.

Alain MEYSSONNIER

Président de l'IME et gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau

Marseille, 15 Mars 2024

